

Procès-verbal du 3ème Conseil d'école Marcel Pagnol – Année scolaire 2016/2017

Jeudi 15 juin 2017 à 18h

Présents :

École : Mmes Gautier, Malherbe, Ortis, Peyrou, Ponroy, Smith, Torregrossa, Traverse et Vey (enseignantes), M. Icher (directeur)

IME : M. Thibaut

Mairie : Mme Lavayssières (adjointe au maire), M. Barrué (coordinateur des écoles élémentaires pour la Mairie de Plaisance)

DDEN : Mme Valet

Représentants des parents :

ALPE : Mmes Bourdon et Lewis

F.C.P.E : Mmes Brussieux, Chauvin, Helias et M. Damien,

Délégués élèves : Pernelle Sirot, Clara Benson-Legros, Ismaïl Kourrou

Mme Khorsi (Inspectrice de l'Éducation Nationale), Mme Frontil-Dubosc (psychologue scolaire), Mme Liborio (enseignante Rased), Mmes Raison, Runel-Perrot et Zentkowski (enseignantes) sont excusées.

Lecture d'une motion de soutien pour le maintien d'une ATSEM par classe en école maternelle.

I - Rentrée 2017

a) Prévision des effectifs / équipe pédagogique

| | Passages | Départs | Maintiens | | Effectifs |
|---------------|----------|----------|-----------|----------|------------|
| GS-->CP | 58 | 0 | 0 | 2 | 60 |
| CP-->CE1 | 63 | 2 | 0 | 3 | 64 |
| CE1-->CE2 | 68 | 1 | 0 | 0 | 67 |
| CE2-->CM1 | 56 | 2 | 0 | 3 | |
| CM1-->CM2 | 54 | 0 | 0 | 1 | |
| Totaux | | 5 | 0 | 9 | 303 |

Au vu de ces effectifs, la proposition d'ouverture d'une classe prononcée en février 2017 n'a pas été confirmée lors du dernier CDEN (Conseil Départemental de l'Éducation

Nationale). En conséquence l'école reste à 12 classes.

5 nouvelles enseignantes sont nommées sur l'école pour compenser les départs en retraite de Mmes Raison, Vey et Zentkowski + les départs de Mmes Runel-Perrot et Torregrossa pour choix professionnels. S'ajoute à ces départs celui de Mme Traverse qui a assuré l'enseignement en classe de CP depuis janvier 2017.

Le choix de l'organisation pédagogique n'est pas encore validé par l'équipe pédagogique mais on sait d'ores et déjà que ce sont les classes de CP et CE1 qui seront attribuées aux nouvelles collègues.

b) Présentation de l'école aux futurs élèves et parents

Un calendrier d'inscriptions a été proposé aux nouveaux parents : lundi 26, mardi 27, jeudi 29 juin et lundi 03 juillet à 18h. Au cours de ces rendez-vous, une visite d'école est organisée et normalement les listes de fournitures distribuées. Si des représentants de parents veulent être présents pour présenter leurs rôles, ils sont les bienvenus.

c) Investissements prévus dans l'école durant l'été : équipement informatique, travaux,...

La 13ème classe n'étant pas ouverte, il n'y a pas de modification à prévoir dans l'utilisation des locaux. Initialement prévus début juin les travaux concernant la réfection de la salle de restauration ont été retardés. Un point sera réalisé à la rentrée 2017 pour voir quelles conséquences sont à prévoir sur l'organisation des cours (a priori aucune).

La réfection du hall « bleu » de l'école n'aura lieu qu'une fois tous les travaux envisagés effectués. Aucun changement du parking côté gymnase par contre la mise en place d'un parking côté rue Del Guindouillé est prévue, ainsi que quelques places de parking supplémentaires dans la rue des tilleuls.

L'actualité « brûlante » du moment a conduit la municipalité à fournir des climatiseurs (appréciés) dans les classes les plus exposées à la chaleur. Deux climatiseurs supplémentaires sont attendus avec impatience. Face à ce problème récurrent de régulation de la chaleur les parents délégués demandent à la mairie s'il ne serait pas possible de laisser à demeure des climatiseurs dans l'école afin de gérer au plus vite les pics de chaleur (souvent rencontrés en juin et septembre).

En outre, il avait été évoqué lors d'un précédent conseil d'école, l'installation de lames pare-soleil pour atténuer l'impact des rayons du soleil sur les grandes baies vitrées des classes de l'étage : ces travaux sont vivement souhaités.

Enfin, l'installation de vidéo-projecteurs dans les classes de CM1 est validée : travaux programmés pour les vacances de Toussaint. L'équipe regrette que seules les classes de CM1 soient concernées, les CE2 étant également dans l'attente de ce dispositif.

Remarque : la maintenance informatique assurée par la société ADN laisse à désirer.

II – Vie scolaire - ALAE

a) Réflexion sur le prochain règlement intérieur : place du goûter à l'école

Les enseignantes constatent que certains élèves ont des goûters plus que conséquents pour les récréations. Dans de nombreuses écoles qui suivent les préconisations du service de santé des élèves, ces collations sont purement interdites. La question de leur suppression l'après-midi, et peut-

être même le matin, est posée et sera tranchée lors du vote du règlement intérieur à la rentrée prochaine.

b) Travaux de l'Assemblée des élèves : actions réalisées, travail sur le comportement

Cette période aura été marquée par une nette dégradation des comportements et l'Assemblée des élèves réunie exceptionnellement vendredi 02 juin a décidé de sanctionner les attitudes répréhensibles. Un mot à destination des parents a été rédigé sans grand changement malheureusement. Au-delà du comportement des élèves l'équipe enseignante déplore un désinvestissement de certains parents : absences d'élèves non justifiées, we prolongés sans justification,...

Les représentants de parents d'élèves sont invités à se faire le relais de ce constat auprès des parents.

c) Sécurité à l'école : aménagements à prévoir (en lien avec investissements ou travaux à envisager)

Le renforcement de la sécurisation a déjà été évoqué (changement de la clôture le long de la rue des écoles avec ré-hausse de la protection et renforcement de l'accueil côté ALAE). Les financements octroyés par la préfecture suite au passage d'un responsable de la gendarmerie ayant validé ces demandes n'ont pas encore été effectués et les travaux non réalisés.

d) Poursuite du partenariat avec l'IME Saint-Jean :

M. Thibaut coordinateur pédagogique de l'IME remercie l'équipe pour son accueil et le partage de l'espace école. Il souhaite la continuité de ce partenariat en espérant pouvoir intégrer un groupe de 8 élèves sur 4 demi-journées.

Le seul regret est que le local mis à disposition dans l'école ne corresponde pas aux besoins (espace trop petit).

e) Points particuliers sur le temps ALAE : changement de prestataire, rappel de règles à respecter dans l'encadrement,...

Un appel à la vigilance est effectué pour s'assurer que le comportement des adultes encadrants répondent aux exigences du temps d'animation : par exemple, pas d'utilisation du téléphone portable à des fins personnelles et pas de diffusion de vidéos aux élèves...

Le personnel d'animation devrait être lié à un prestataire extérieur à la mairie à partir de janvier 2018. Ce changement n'aura aucune incidence sur les inscriptions ou sur la tarification. Les parents pourront consulter la procédure en cours et le cahier des charges sur le site de la mairie.

III – Projets, Sorties et fête d'école

a) Bilan des projets et sorties de l'année

Toutes les sorties réalisées peuvent être consultées sur le blog de l'école : l'équipe pédagogique pense avoir répondu aux objectifs du projet d'école « Écoute et ouverture » en proposant de multiples sorties culturelles ou sportives, toutes à visées pédagogiques.

Pour certaines sorties ayant lieu hors du temps scolaire une autorisation préalable des parents est nécessaire. Afin d'éviter toute mauvaise surprise le jour du départ il pourra être demandé l'an prochain que l'autorisation soit signée 24h avant la sortie sous peine de ne pouvoir prendre l'élève concerné. Cette clause pourrait être intégrée au règlement intérieur dès la rentrée scolaire.

Concernant la piscine, la mairie de Colomiers n'a à ce jour proposé aucun créneau pour les écoles de Plaisance. Cette année les CM2 sont inscrits pour une semaine « natation » du 19 juin au 23 juin. Un bilan sera effectué à l'issue de cette période pour en connaître son réel intérêt.

b) Organisation du cross / chorale de l'école

Cross le jeudi 27 avril qui s'est déroulé dans de bonnes conditions. Les parents de l'école Pagnol avaient répondu présents à l'appel de l'équipe pédagogique, merci !

Chorale de l'école mardi 16 mai : le contrôle de l'accès à la salle s'est passé dans de très bonnes conditions, seule la sortie des élèves a paru un peu longue. Le spectacle était une nouvelle fois de qualité. Merci à la mairie qui met à la disposition de l'école de véritables conditions de spectacle. La mise en place d'une chorale d'école est un des objectifs du nouveau ministre de l'éducation.

c) Fête d'école

Organisée le vendredi 23 juin après-midi : accueil des parents à partir de 15h30 car cette année les Grandes Sections des 3 Pommes se joindront aux élèves de l'école pour participer à des jeux gratuits organisés en partie par les élèves de CM2.

Accès à la cour de 15h30 à 16h30 (sur présentation d'un ticket distribué via le cahier de l'élève) avec tirage de la tombola de 16h à 16h30.

Cette année l'ALAE propose 2 spectacles (un le mardi 20 juin, le second le vendredi 23 juin à partir de 17h) Pour des raisons de sécurité seuls les parents des élèves concernés par ces spectacles y auront accès, l'accueil à la garderie se fera exceptionnellement dans la grande cour durant cette semaine.

Fin de séance à 20h10